



WFH  
Webinar

# WFH DEVELOPMENT GRANT PROGRAM WEBINAR

July 27, 2020 · 9:00 - 10:00 AM (EDT)

## Document relatif aux Questions-Réponses

Le présent document est une synthèse des questions soumises lors de la phase d'inscription au webinaire, ainsi que de celles posées au cours de la séance des questions-réponses en direct. Il comprend les questions que les intervenants ont pu aborder lors de leurs présentations, celles auxquelles ils ont pu répondre pendant la session de questions-réponses, ainsi que celles auxquelles ils n'ont pas été en mesure de répondre faute de temps.

### QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LES LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME DE BOURSES DE DÉVELOPPEMENT ET LE PROCESSUS DE CANDIDATURE

- 1. En cas de bourse de développement déjà obtenue et d'impossibilité de mener à bien les activités prévues en raison de la pandémie de COVID-19, comment procéder ?**

Veillez nous contacter par courriel ([developmentgrants@wfh.org](mailto:developmentgrants@wfh.org)) et nous vous aiderons à adapter vos activités ou à modifier votre projet pour pouvoir avancer.

- 2. Quelle est la date limite en 2020 pour soumettre une demande de bourse ?**

La date limite d'appel à candidature 2020 pour le programme de bourses de développement a été fixée au 25 août 2020.

- 3. Dans quelle(s) langue(s) est-il possible de soumettre une demande ?**

Le formulaire de demande peut être soumis en anglais, en espagnol et en français.

- 4. La demande de bourse doit-elle être rédigée dans un langage soutenu ?**

Non, la demande ne doit pas être faite dans un langage soutenu. Il suffit qu'elle soit claire, que nous comprenions ce que vous comptez faire et la façon dont vous allez vous y prendre.

- 5. La demande de bourse peut-elle être soumise par un particulier, un étudiant ou un chercheur indépendant ?**

Seules peuvent bénéficier d'une bourse les Organisations nationales membres (ONM) de la FMH. Il se peut qu'un membre de votre association ait une bonne idée de projet. C'est au Conseil d'administration de l'ONM de décider de soumettre ce projet et d'inclure ledit membre dans l'équipe chargée de sa mise en œuvre. Toutefois, c'est à l'ONM qu'incombe la responsabilité de mettre en œuvre le projet et de rendre compte de l'utilisation des fonds octroyés.

**6. Une ONM bénéficiant déjà d'un autre programme de la FMH peut-elle soumettre une demande ?**

Oui, les ONM bénéficiant déjà d'un autre programme de la FMH peuvent soumettre une demande, sous réserve que les projets ne se chevauchent pas et que vous ayez la certitude de disposer de suffisamment de ressources pour mettre en œuvre les deux projets en parallèle.

**7. Une fois qu'une demande a été approuvée, le projet doit-il commencer immédiatement ou peut-il démarrer début 2021 ?**

Les fonds seront versés en octobre 2020 et nous recommandons aux ONM de démarrer leurs projets dès que possible après le 1<sup>er</sup> novembre. Toutefois, s'il y a une bonne raison de ne démarrer les activités qu'à compter de janvier 2021, cela est tout à fait acceptable. Les projets doivent respecter le calendrier indiqué dans la demande de bourse.

**8. Le projet peut-il impliquer plusieurs ONM ?**

Oui, un projet peut impliquer plus d'une ONM mais la demande doit être soumise par l'ONM qui sera chargée de mettre en œuvre et de rendre compte de l'avancée du projet. Les autres associations/ONM doivent figurer dans la demande de bourse et sont considérées comme des partenaires de mise en œuvre.

**9. Comment le Comité chargé de l'attribution des bourses identifie-t-il les meilleurs projets ?**

Composé d'un panel indépendant de bénévoles des ONM de la FMH, le Comité chargé du Programme de bourses de développement de la FMH évalue les demandes de bourses et décide de l'allocation des fonds dans un délai de deux (2) mois après la date limite de dépôt des candidatures. Les décisions se fondent sur la base des six critères suivants :

- Comment le projet s'inscrit-il dans le [Modèle de développement intégral de la FMH](#) et le [Plan stratégique](#) et s'intègre-t-il avec les autres activités de l'association de patients ?
- Le projet a-t-il des objectifs S.M.A.R.T. clairement définis ?
- Dans quelle mesure le projet répond-il aux besoins de l'association locale de patients / du pays ?
- Le projet est-il intéressant et l'approche est-elle innovante ?
- Comment le projet contribue-t-il à l'amélioration durable à plus long terme du plaidoyer et de l'offre de soins multidisciplinaires dans le pays d'origine ?
- Quel est le rapport coût- efficacité du projet ?

**10. Êtes-vous susceptible d'accepter des projets à budget plus ou moins élevé ?**

Si une ONM soumet un projet solide avec des objectifs S.M.A.R.T. clairement définis, un plan, un calendrier et un budget réalisables (chaque dépense étant justifiée et démontrant comment elle contribue à atteindre les objectifs du projet), il est probable que le Comité approuve le projet, même s'il nécessite de débloquer le montant maximum. Toutefois, le Comité peut également décider, lors de l'examen des candidatures, qu'une des demandes propose une idée intéressante/novatrice mais que toutes les dépenses ne sont pas obligatoirement nécessaires pour atteindre l'objectif du projet. Dans ce cas, le Comité peut approuver le projet mais recommander une réduction du budget.

## **QUESTIONS RELATIVES À LA CONCEPTION ET À LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET**

### **11. Il reste tant de choses à faire dans notre pays. Comment ne pas tout inclure dans une seule demande de bourse ?**

Vous devez vous concentrer sur vos priorités. Demandez-vous ce qui aura l'incidence la plus importante pour la progression de votre ONM. Faites une liste de tout ce qu'il est nécessaire de faire, puis déterminez quelles sont les véritables priorités. Si votre demande de bourse n'est pas précise, le Comité ne peut donner une suite favorable. Nul doute qu'une fois les priorités de la première demande de bourse atteintes, vous aurez d'autres occasions de mener à bien d'autres projets.

### **12. Comment gérer différentes personnalités au sein d'un même groupe ? Il est difficile d'obtenir un consensus autour d'une idée de projet.**

Il s'agit d'une question complexe et d'une excellente thématique pour un prochain webinar ! En attendant, vous pouvez trouver des exemples utiles d'exercices de planification en groupe et de planification d'actions sur la plateforme d'apprentissage en ligne de la FMH. Nous vous invitons à réaliser une analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) afin d'identifier ensemble vos priorités. Les gestionnaires régionaux de la FMH peuvent vous accompagner dans cette démarche.

- [Group Dynamics and Team Building, 2<sup>nd</sup> edition](#) (uniquement en anglais et en espagnol)
- [Action Planning](#) (uniquement en anglais et en espagnol)
- [Planifier et lancer des projets : Guide destiné aux nouvelles ONM](#)
- [Hemophilia Societies: Challenges and Development](#) (uniquement en anglais et en espagnol)

### **13. Comment déterminer les ressources humaines/le nombre de bénévoles nécessaires pour un projet ?**

L'équipe chargée d'un projet et le nombre de bénévoles nécessaires pour le mener à bien dépendent de l'envergure du projet. Nous vous conseillons de commencer par définir les objectifs et les activités, puis de recenser les tâches et le nombre d'heures pour chaque activité. Ce sont ces critères qui vous donneront une indication de la composition de l'équipe. Voici quelques exemples des rôles à répartir au sein de l'équipe :

- Chargé de liaison avec la FMH
- Responsable du suivi budgétaire et du rapport financier
- Responsable de la planification et de l'organisation d'événement (si des événements sont organisés dans différentes régions, vous pouvez avoir un responsable général chargé de superviser et de coordonner les actions avec des personnes nommées en région)
- Chargé du support technique pour toutes les activités en ligne (le cas échéant)

Pour plus de conseils, n'hésitez pas à consulter les ressources indiquées à la question 12, ainsi que la ressource suivante [Recruiting and Retaining Volunteers](#) (uniquement en anglais et en espagnol).

**14. Faut-il désigner une personne responsable de la mise en œuvre du projet ou cette responsabilité peut-elle être gérée par l'équipe ?**

Tout bon projet doit disposer d'une équipe chargée de sa mise en œuvre. Toutefois, il est important de nommer une personne responsable de la gestion du projet, de la communication avec la FMH sur ce projet précis et de la transmission des rapports. L'équipe chargée de la mise en œuvre doit définir à l'avance les rôles et les responsabilités de chaque membre, ce qui est une étape indispensable pour garantir la réussite de la mise en œuvre du projet.

**15. Comment convaincre les bénéficiaires du projet de respecter l'objectif du projet et d'obtenir un accueil favorable de leur part ?**

Parfois, lors de la demande de bourse, il est nécessaire de faire un travail d'information préalable. Si vous pouvez interroger les bénéficiaires du projet, avant le dépôt de la demande, sur leur intérêt à participer au projet envisagé ou sur la valeur ajoutée qu'un tel projet aurait, d'après eux, il est fort probable que ces personnes soient plus intéressées une fois le projet organisé. Avant de soumettre une demande de bourse, vous pouvez leur faire savoir que, sans leur participation, vous ne pourrez pas atteindre les objectifs définis et obtenir la bourse.

**16. Comment concevoir un projet pour un pays instable sur le plan de la sécurité, de l'économie et du soutien ?**

L'instabilité politique et les risques externes du même ordre doivent être inclus dans la demande de bourse au titre des risques du projet. Prévoyez toujours un plan B pour votre projet. Si vous n'êtes pas en mesure de réaliser les activités prévues en raison de l'instabilité dans le pays, quelles autres activités pouvez-vous mettre en place pour atteindre les objectifs définis ? Il faut également veiller à ce que le projet proposé soit réalisable.

**17. Comment rédiger une bonne introduction qui détaille suffisamment le projet et en donne une vue d'ensemble ?**

Racontez votre histoire. Une bonne ouverture ou introduction raconte ce qui se passe au moment de la rédaction de la demande, ce que vous espérez obtenir pour votre ONM et vos membres grâce au projet et l'incidence escomptée. Demandez-vous ce qui se produirait si vous n'obteniez pas la bourse. Sans ce projet, quelle serait la situation ?

**18. Quelle est la différence entre une idée de projet et un objectif ?**

Une idée de projet, c'est l'énoncé du problème. Quel est le besoin non satisfait auquel vous souhaitez répondre avec votre projet ? Pourquoi demandez-vous cette bourse ? Détaillez la problématique spécifique dans votre pays à laquelle vous voulez répondre avec votre projet et précisez la démarche que vous comptez adopter.

L'objectif de votre projet doit être précis et des étapes mesurables seront déterminées pour atteindre l'objectif défini.

### **19. Quel degré de détails exigez-vous pour les activités qui seront réalisées ?**

Veillez fournir suffisamment de détails pour que le Comité comprenne parfaitement votre objectif et comment vos activités vous aideront à l'atteindre. Votre demande de bourse doit répondre aux questions suivantes :

- Que comptez-vous faire ?
- Pourquoi ?
- Qui s'en charge ?
- À quel endroit ?
- Quel est le calendrier ?
- Comment comptez-vous le faire ?

### **20. Quels sont les buts/objectifs S.M.A.R.T. ?**

- Spécifiques : qu'est-ce que je veux accomplir ?
- Mesurables : pouvez-vous suivre les progrès et mesurer les résultats ? (Demandez-vous ce que vous comptez mesurer)
- Réalisables : les objectifs sont-ils assez raisonnables ? Qu'en est-il des ressources et du calendrier ? Disposez-vous des ressources suffisantes pour atteindre vos objectifs ?
- Réalistes/Pertinents : puis-je atteindre mes objectifs de façon réaliste ? Les objectifs du projet sont-ils pertinents et adaptés aux besoins locaux ?
- Limités dans le temps : quand cet objectif doit-il être atteint ? Veillez à définir un calendrier pour toutes les activités, et pas seulement pour l'ensemble du projet.

### **21. Que faire si votre objectif est difficile à mesurer ?**

Votre objectif doit être mesurable d'une façon ou d'une autre car vous aurez à rendre compte au bailleur de fonds. Si les résultats sont difficiles à mesurer, vous pouvez définir un objectif limité dans le temps.

### **22. Comment mesurer les résultats dans un pays de grande taille ?**

Si différents comités régionaux ou bénévoles sont chargés de vous aider à atteindre un objectif global, mettez alors en place une procédure afin qu'ils vous rendent compte des résultats et que vous puissiez compiler les informations dans votre rapport.

### **23. Les résultats de certains projets prennent plus de temps à se concrétiser. Comment démontrer les résultats positifs à long terme d'un projet ?**

Divisez le projet en sections. Si les résultats du projet prennent beaucoup de temps à se concrétiser, il est possible qu'un cycle de 24 mois soit trop important. Quelles sections du projet est-il possible de réaliser au cours de la première année ? Qu'en est-il de la deuxième année ? Pour chaque section du projet, quels sont les résultats mesurables ? Si votre objectif principal est trop important pour la durée maximale du projet de 24 mois, vous pouvez le diviser en projets plus petits.

## **QUESTIONS RELATIVES AUX PRINCIPES DE FINANCEMENT ET AU BUDGET DU PROJET**

### **24. Les frais bancaires peuvent-ils être inclus dans la demande de bourse ?**

Oui, vous pouvez inclure les frais bancaires dans le budget.

### **25. Avez-vous besoin d'un budget plus détaillé en annexe de la demande de bourse ?**

Veillez fournir la ventilation pour chaque poste budgétaire dans la section « description du budget » du formulaire de demande de bourse. Si vous souhaitez soumettre un budget plus détaillé sur une feuille de calcul, libre à vous, mais cela n'est pas une obligation.

### **26. Dans la demande de bourse, les membres de l'équipe peuvent-ils bénéficier d'une allocation pendant le projet ou même d'un salaire de base au sein de l'ONM ?**

Les fonds alloués par le Programme de bourses de développement ne peuvent en aucun cas servir pour payer des salaires.

### **27. D'après vous, comment évaluer de façon précise les postes budgétaires, afin d'éviter toute sous-estimation et tenir compte de la variation des prix.**

Voici quelques conseils qui peuvent vous être utiles :

- Selon le type de coût (formation, repas, frais d'impression d'une publication, frais de traduction), vous pouvez demander des devis à différents fournisseurs et utiliser la moyenne des devis pour établir votre budget.
- Servez-vous de votre expérience passée. Avez-vous déjà organisé des activités du même ordre ? Combien cela avait-il coûté ?
- Connaissez-vous d'autres organisations ayant mis en œuvre des projets similaires (même en dehors du domaine des troubles de la coagulation) qui pourraient partager leur expérience en matière d'élaboration de budget ?

### **28. Dans certains cas, l'obtention des résultats du projet nécessitent des fonds spécifiques. Peut-on les intégrer dans notre budget ?**

Oui, vous pouvez tout à fait utiliser les fonds alloués pour assurer le suivi des activités de votre projet. Les coûts de suivi et d'évaluation peuvent être inclus dans le budget du projet. Si vous avez des doutes, contactez-nous et nous pourrions vous aider à déterminer quelles dépenses peuvent être financées.

### **29. Une ONM peut-elle proposer un projet visant à améliorer les installations de stockage de produits thérapeutiques au sein d'un CTH ?**

Les coûts d'amélioration et/ou de maintenance d'installations de stockage de produits thérapeutiques ne peuvent être financés par le Programme de bourses de développement. Voici d'autres dépenses qui ne peuvent être prises en charge par le programme :

- Paiement des salaires
- Frais courants de fonctionnement de l'ONM (\*à l'exception éventuellement des coûts relatifs à Internet ou aux autres outils de communication nécessaires pour réaliser les activités du projet)

- Frais générant des revenus pour des individus ou des organisations
- Achat ou production de produits thérapeutiques
- Frais de rénovation/d'amélioration des infrastructures
- Projets pour lesquels des frais ont déjà été engagés
- Recherche universitaire et publications scientifiques

**30. Des bourses peuvent-elles être accordées pour l'acquisition de réactifs de laboratoire et de matériel de diagnostic ?**

L'achat de réactifs ou d'équipement de laboratoire ne peut constituer un projet en soi. Votre projet doit avoir un objectif défini. Par exemple, améliorer le diagnostic ou le dépistage des inhibiteurs. Si tel est l'objectif principal de votre projet, vous pouvez alors inclure un montant raisonnable au titre de l'achat de réactifs ou de matériel, mais une telle dépense doit s'inscrire de façon justifiée dans le projet. Quel serait l'objectif de l'achat d'un tel équipement ?

**31. La production de ressources pédagogiques supplémentaires pourrait-elle faire l'objet d'un projet ?**

Oui, mais le fait de créer des ressources pédagogiques n'est pas un objectif en soi. Que comptez-vous accomplir avec de telles ressources ? Comment comptez-vous les diffuser ? Quels sont les avantages pour les personnes utilisant de telles ressources pédagogiques ?

**32. Un projet peut-il financer des professionnels pour enseigner et aider les patients à utiliser une plateforme ?**

Nous encourageons les ONM à impliquer, dans la mesure du possible, leurs bénévoles dans la formation de leurs membres, mais il peut y avoir des exceptions lorsqu'il s'agit de dispenser des formations sur des problématiques très précises. Si vous envisagez de rémunérer un prestataire, vous devez le justifier dans votre demande de bourse et expliquer pourquoi vous ne pouvez pas impliquer de bénévole. N'oubliez pas que les gestionnaires régionaux de la FMH peuvent également vous assister pour mener à bien de telles activités.

**33. Peut-on soumettre une demande concernant une déclaration gouvernementale de politique générale sur le traitement de l'hémophilie par voie législative ?**

Oui, les projets de plaidoyer visant à obtenir une évolution politique peuvent faire l'objet d'un financement dans le cadre du Programme de bourses de développement. Lorsque vous planifiez un projet, vous devez veiller à ce que votre objectif soit réalisable dans le temps imparti. Pour vous donner une idée des étapes nécessaires pour atteindre votre objectif, vous pouvez consulter [Making Your Case Effectively: A Guide to Government Relations](#) (uniquement en anglais et espagnol) disponible sur la plateforme d'apprentissage en ligne de la FMH.